MESSAGER DE TAHITI.

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS A 2 HEURES DU SOIR.

Matahiti 18. — N° 21. | TE VEA NO TAHITI. | Mahalo maa 22 me 1869.

PRIX DE L'ABONNEMENT (compris l'envoi)
Un mois.....
Six mois.....
Un semestre : 10 centimes.

Pour les **Abonnements** et les **Annonces**, s'adresser au gérant de la rédaction.
Imprimerie du Gouvernement.

PRIX DES ANNONCES *non comprises*:
Les 20 premières lignes..... 50 c. la ligne.
Au-dessus de 20 lignes..... 25 c. id.
Les annonces remboursées au gérant la moitié du prix ci-dessus.

SOMMAIRE.
Discours du Commandant Commissaire Impérial prononcé à l'inauguration du Conseil général des Etats du Protectorat.
Avis administratif.
Faits divers. — Vertaïda : La naissance de l'homme d'après les Vodas. — Mouvements de port. — Annonces.

DISCOURS
DU
COMMANDANT COMMISSAIRE IMPÉRIAL
PRONONCÉ
A L'INAUGURATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DES ÉTATS DU PROTECTORAT
Le 12 mai 1869.

MESSIEURS,

L'ouverture d'un conseil général à Tahiti, sous les auspices de la Reine et du Commissaire Impérial, était le but vers lequel tendaient nos efforts.

C'est le couronnement de l'œuvre, la dernière dessinée à laquelle je désirais concourir.

C'est une ère nouvelle, Messieurs, s'ouvrant pour le pays. Sous ce point de vue, j'ai pu, sans présomption, m'associer d'amour-propre d'être le premier à la prendre.

C'est dans la protection de l'Empereur, par le concours de ses admirables conseils, que Tahiti sortie de l'état semi-sauvage dans lequel elle était encore il y a peine trente ans, pour faire ses premiers pas dans la voie civilisatrice que la France ouvre aux peuples qui se placent sous son égide.

Cette longue tutelle devait avant un terme.

Il y a déjà quatre ans, le Ministre en sentait la nécessité quand, dans ses instructions, il me prescrivait d'aider la Reine en tout ce qui pouvait assurer sa souveraineté, et de m'associer avec empressement aux mesures qu'elle voudrait prendre.

N'était-ce pas là, Messieurs, me tracer la marche que j'ai suivie? n'était-ce pas m'indiquer le but duquel je devais tendre? n'était-ce pas enfin me dire de faire ce que je fais aujourd'hui?...

Hélas! Messieurs, pourquoi faut-il qu'une mesure toute libérale et de progrès, toute de justice, trouve pour adversaires systématiques les administrateurs qui savaient dès lire les premiers à ma suivre, à m'aider dans cette voie nouvelle prescrite par le Ministre?...

Ce sont de ces contradictions tristes à constater, impossibles à expliquer, comme tout ce qui a de source dans des passions qui ne raisonnent pas.

Mais, Messieurs, nous ne devons pas nous arrêter devant les difficultés qu'on jetterait sur notre route.

Avec cette persévérante patience que est le cri de succès, marchez dans la voie qui vous est ouverte.

Chaque jour le chemin s'aplanira, les difficultés s'amoindriront pour disparaître, et vous aurez ainsi acquis au pays sa place parmi les pays libres.

Pour atteindre ce but, vous avez en main tous les éléments désirables.

Une des plus féconds lies du monde, au climat superbe et sain, une population douce, vigoureuse et malléable.

Les progrès qui se sont faits à Tahiti depuis quatre ans ne sont-ils pas garants de ceux que doit produire l'avenir?

Et ces nouvelles lignes à vapeur qui vont incessamment siloner le Pacifique, ne rouirs-baieront-elles pas, en relâchant sur votre rade, aux progrès qui marcheront avec elles?

Vos ressources, Messieurs, sont puissantes, ne l'oubliez pas.

Mettez tous vos soins à vous suffire, non-seulement au point de vue financier, mais encore au point de vue du personnel.

Ménagez vos moyens, en ne faisant d'abord que ce qui est utile. Terminez ce qui est commencé avant d'entreprendre ce qui est utile.

Sachez que tout argent pris par l'impôt est autant de moins pour le développement du pays.

Protégez surtout l'agriculture. Sa prospérité contribue à toutes les autres. C'est la source de la richesse d'un pays aussi productive.

Cherchez les moyens de rendre la vie à bon compte aussi toujours un accroissement de population. Ils augmentent, ils augmente le mouvement des affaires et contribuent à la prospérité générale.

Si vous restez dans les usages suivis jusqu'à ce jour, vous ne traverse le progrès; mieux que cela, vous aurez à vos propres intérêts.

Cherchez à multiplier les petits bénéfices, vous arriverez promptement à créer de gros profits.

Faites que votre administration soit claire, prompte et pratique. Que chacun y puisse voir le bon emploi des fonds qui vous sont confiés.

Ayez peu d'employés, mais rétribués-les convenablement, ils ne pouvoir en exiger un bon travail.

L'ordre est la première et la plus profitable des économies. Il donne souvent de précieuses ressources.

Bannissez peu les théories, mais discutez mûrement leurs applications pratiques.

Enfin, Messieurs, la situation nouvelle faite au pays réclame de vous non-seulement dévouement réel, complet au bien public.

En versant vous-dans-le Tahiti, c'est en quelque sorte une nouvelle patrie que vous vous êtes créée.

Soyez donc réellement patriotes par une union de vues, par une unanimité d'efforts, surtout par une abnégation d'intérêts trop personnels.

En travaillant pour le bien de tous, vous travaillerez pour le bien de chacun de vous.

Vous prouverez ainsi, Messieurs, que vous êtes à la hauteur de la mission qui vous incombe.

Prenez pour devise celle des petits pays : *L'union fait la force.*

Sachez et n'oubliez pas que le gouvernement de l'Empereur, vous réel protecteur, va avoir les yeux ouverts sur votre administration, et qu'il importe que

spiapi i taora hia mai i nia i to teiai ariija.

Mai teie nei faaoromai tumua ore, te tumu o te mamia, a haere na nia i te ara i iriti hia 'tu ia outou na.

I te mau mahana 'tos, e mamina ia te aratia, e iti mai ia te paapao no te faaroo ia 'tu, e e rosa mai ia i te fenua nei, na roa ia outou i tona tia ma i roipa i te mau fenua tiaiau 'tou ra.

E moa 'to ai teie nei hopea, te vai na i roto i. o outou rima te ipuaa mea 'tou i hinaaro hia.

Te hoe o te fenua i hau roa i te hotu i roto i teie nei no, te fenua ninheuhe e te mai ore te taata marte, pani e te rave ohie.

Te mau maitai i rave hia aenei i Tahiti nei, mai na matahiti mai e e malia, e ore anei e ite i roto i parutru ra no te tupu mai o mari nei?

E oia ino hoi te tere ra api o te mau rahi noohi rei fataa i te tere haere na te mana Patita.

Ua ite ia 'oe i te tere ra i te mau na roto i te tajete ra ma i te outou nei ava i te mau maitai e te haere mai ia 'oe.

E mea iti mau a, e homa, ta outou na mau raves, e hia ia te moe, a tamata maite i te faauvai, e iaha ei te pae noni anae ra, e te pae atua ra o te feia tuna.

Haverave maitai i te outou na mau raves ra, no roto i o rave rua na mua i te mau mea e faufaa iia ra. Pasotu ia i te haamata hia, a rave atu ai i te hoe mea ê.

Ia te outou e te mau moni atua i rave hia mai no te taoa aifaiu, mai te reira 'tou ti iti mai ia te faarahi ra i te maitai o te hoe feuna.

Tauturu ataeta maitai atu i te faaapu te horoa 'tou ra tona rahi i te ti iti mai ia te faarahi ra i te tumu ia o te taea rahi o te hoe feuna hotu rahi mai faitaa ia te horu.

A imi na roto i te mau raves 'tou, te faaohie rea i te parahi rea taata nei.

Na te mama o te hoo i te mau mea 'toa no te parahi rea e faarahi mai i te pae i te feuna nei; ia rahi te reira, te faarahi ra ia i te tere rea o te mau oire; ia horoa hia mai i te tupuraa 'tou.

Mai te mea ia vai noa outou i roto i te mau peu i rave hia aenei e ia ite noa mai i teie nei mahana, te faaapiapi ra ia outou i te maitai, e te faaino ra ia outou i te ohie o te mau farifa.

A imi i te faarahi i te faufaa vii, e mea oioi ia, ia outou te faaohie i te faafaa rarahi.

A rave ia te haramaramara ia outou na haere ra-na hau, ia oioi e ta ia haapao hia, ia ite te taata 'tou 'e i te rira mai ia te mau i tu i te ohipa rave maitai.

Te tau maitai te matamua, e ô te hoi roa hoi ia i te faufaa no te atuatu, e horoa piiapiiapu mai ia i te raves maitaiai rahi roa.

E faaite te parau ma i te ra, e

Archives PF-Messager-22/05/1869

vous promettre que vous étiez dignes de l'organisation qu'il vous a donnée.

Ces chefs, Messieurs, le meilleur témoignage de reconnaissance que vous puissiez donner au Souverain qui abrite Tahiti de son ombre.

Vive l'Empereur !
Vive la Famille Impériale !
Vive la Reine !

Ia ora te Emepera !
Ia ora te fetii Emepera !
Ia ora te Arii vahine !

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Service des Contributions.

TRÉSORERIE TAHITIENNE. TAHITIAN TREASURY.

Le public est prévenu que toutes les contributions, à quelque titre que ce soit, doivent à l'avenir être versées entre les mains de M. Manson, trésorier civil. Aucun récépissé ne sera valable s'il ne porte la signature du soussigné trésorier civil.

Les bureaux de la trésorerie tahitienne sont situés quai Napoléon (ancienne direction d'artillerie), et sont ouverts chaque jour, excepté les jours fériés, de 1 à 4 heures de l'après-midi.

The public is informed that all contributions, of whatever nature they may be, are to be paid, from henceforth, into the hands of Mr. Manson, treasurer civil. No receipts whatever will be of any value if they are not signed by the said treasurer civil.

The offices of the Tahitian treasury are situated at Napoleon wharf (former Direction of Artillery), and from Thursday, 20th instant, will be opened every day, except holidays, from 1 to 4 o'clock in the afternoon.

Enregistrement et Domaines.

Le public est prévenu qu'il sera procédé le lundi 24 mai, à 8 heures du matin, dans le cour des casernes de l'artillerie, à la vente aux enchères publiques, au comptant et sans frais, d'un cheval bouque désigné sous le nom d'Alahinago, âgé de 28 ans, provenant du service de l'artillerie et réformé, suivant procès-verbal en date du 7 mai courant.

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES

Service des Contributions. Obja no te mori anfau.

PAPARA TAHITI. PAPARA TAHITI.

Les contributions de Pare sont prévenus que le gérant des caisses indigènes recevra les contributions des 1er et 2e trimestres 1869 jusqu'au 31 mai courant, et que ce délai expiré des poursuites seront exercées contre les retardataires.

Le bureau des caisses indigènes est situé sur la plage, au chinese direction d'artillerie.

Te faaite hia 'tu nei te mau tata e aufau i te moni avae no Pare, e e fati atu te hapao i te mau afata tahiti i ta raton moni avae no te 1 e te 2 o na avae matamaiira e turu no 1869, e tae noa ra i te 31 no mai 'nei, e a hope mai teie nei mahana, e titaui hia 'tu ia e te uaua te feia aore i peu nai ta ratou.

Te Tahatai te fare toro o te mau afata tahiti, tei te rave ra chinese direction d'artillerie.

Avia. Man parau faaite.

Ei te mahana 15 no tiuau e hamaia hia 'i te oti e te tuu ia 'i te oti i te mau fenua 'tou i Punauaia.

E na te pauaa i te oia i Fana te hanaata, ota hoi te mau tuaa iti ra o Ene-Tarapo.

Te faaite hia 'tu nei te faitoto e e tuu te apoo ras na Punauaia i te oia o te mau fenua tou e hope noa 'e.

Te faaite atu nei te peretiteni o te hanva ras nahi a te nun tooitu, i te 8 no tiuau matamaa 'tou o Tahiti nei e, e te haere atu na oia i rotopu ia ratou e farii atu i ta ratou mau haro ras no te mau otia fenua, o te ara o i i haamana hia te mau haro ras a te mau haava o te matameiaa, sore ia o te mau parau i faatas hia e te mau toohiti ; te faatas mahi hia te haro o te hapao ras i mua i te aro o te mau tiripuna i te mau matameiaa.

No reira, te parau atu nei oia i te mau taata hia e e haro ras ta ratou no te maoro ras o te hanamana ras o te haava ras, te parau hia 'tu nei te mau haava e haere mai ratou i roto i te fare o te tavana mateaina i te atu ta peretiteni o te mau toohiti.

Mai te au i te fauue ras mana no te 6 no atopa 1868, te faaite hia 'tu nei te taata 'tou no Tahiti que le comité d'enregistrement des terrains, composé de :

Apo a Tama, toohitu de la division, président;
Atafitata a Temachuates, chef du district;
Taharia à Roo, député;
Ma'amu du conseil, greffier,
Et le plus ancien hui-raatira,

se réunira dans le district de Papara le mardi 8 juin 1869, pour commencer les immatriculations des terrains dans ce district, conformément à la susdite ordonnance.

Les conseils des districts sont invités à donner la plus grande publicité à cet avis, afin que toutes les personnes intéressées se trouvent dans le district le jour indiqué.

Apo a Tama, toohitu no te tohua, peretiteni ;
Afaitata a Temachuates, tavana no te mataeinaa ;
Taharia a Roo, iriti tiare ;
Te hoe taata toroa no roto i te apoo ra, papai parau,
E te hoe taata i ha i te paari na tata mataeinaa ra,

e roto i te mateinaa ra i Papara i te mahana piti te 8no tiuau 1869, no haamata i te papai raa ibua i roto i taata mataeinaa ra mai te au i te faaue ras mana i faite hia i na nei.

Te ani hia 'tu nei te mau apoo ras no te mau mataeinaa o Papararare matiri i teie nei parau faaite, ia ite te taata 'tou e faaua ra ratou i taata mataeinaa ra, e ia tae hoi ratou i reira i inua mahana i haapao hia ra.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

L'année qui vient s'écoulera sans terminer son cours sans qu'un seul coup de fusil ait été tiré par l'armée française. C'est chose rare. Mais si 1868 n'apporte pas son contingent au faisceau de gloire dont nos soldats dotent habituellement la patrie, il n'a pas été stérile pour la cause militaire.

Une loi a modifié profondément notre système de recrutement et mis notre force armée en complète harmonie avec les besoins du pays et l'intérieur, avec les exigences de la politique européenne, tout à l'extérieur.

En outre, et grâce à l'habile et énergique volonté du ministre de la guerre, l'armée réorganisée, ayant derrière elle comme réserve une garde nationale mobile jeune et instruite, armée aux armes des engins de guerre qui ne le cèdent à nocun de ceux plus en usage dans les autres modernes ont imaginés, notre état militaire, disons-nous, met la France en position de faire face à toutes les éventualités.

Nous sommes assez forts aujourd'hui pour vivre en parfaite harmonie avec toutes les puissances de l'Europe ; pour combattre avantageusement celles d'entre elles qui voudraient prématurément nous ravir quelque nouveau fleuron encore à une couronne.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

Nous apprenons que les Anglais viennent de prendre possession de l'île Starbuck, située dans l'Océan Pacifique, à une semaine de route du groupe des les Christmas (1° 45' de latitude nord et 160° 3' de longitude ouest). Le même bâtiment de guerre était aussi à la recherche de deux autres îles désignées sous le nom de Gozeven et de Baumann, mais il n'a pu les découvrir dans les positions où elles lui avaient été indiquées.

— On trouve dans la *Pall Mall Gazette* le récit d'un singulier accident arrivé à Varna :

Des ouvriers occupés à démolir une vieille maison pour faire place à des constructions ont trouvé dans leurs bêches les bureaux du gouvernement découvrirent, enseatrée dans l'épaisseur d'un mur, une des bombes lancées par les Russes durant le bombardement de 1828. Il n'y avait plus de trace de mèche antérieurement et la bombe était remplie de terre. Un des ouvriers, un Albanais, fit rouler la bombe par terre, et, le frottant sur gravier, se mit à la nettoyer avec un ciseau, lorsque tout à coup le projectile fit explosion, renversant tous ceux qui étaient proches, en blessant plusieurs et tuant sur place le malheureux Albanais, dont les deux jambes furent coupées à la hauteur des hanches.

— Le vélocipède fait son chemin à pas de géant : on a déjà le vélocipède automoteur, dont la locomotion sera facilitée par un barillet à ressort, qui se montera comme une pendule, et l'on verra bientôt apparaître le vélocipède à vapeur, qui, pourvu d'une machine extrêmement petite, marchera néanmoins avec une rapidité de quarante kilomètres à l'heure.

On parle même d'un vélocipède amphibie : ce dernier sera monté sur trois roues creuses, formant tambours, et qui seront insubmersibles.

On assure qu'un voyage, un vrai voyage, va être entrepris, avec des vélocipèdes, par quelques amateurs de Marseille.

Il est question de gagner Gênes par la Corniche, de monter ensuite vers Turin, de passer dans le Valais, de traverser le mont Cenis, et enfin de descendre sur Marseille par la vallée du Rhône.

Les vélocipèdes destinés à ce long voyage ont été confectionnés de manière à ce qu'on puisse y placer une valise et tout ce qui est nécessaire à un voyageur pendant une absence aussi prolongée.

— Dernièrement, un des phoques femelles du jardin zoologique de Londres a donné naissance à un jeune phoque qui était tout d'abord couvert de poils fins soyeux. Lorsque l'animal se remasse pour le sécher, son poil s'étendait tout autour de lui et formait une sorte d'épaisse couverture, d'épais tapis, sous lequel il se couvrait. Au bout de moins de trois heures, le jeune phoque se rendit dans l'eau et se mit à nager avec agilité, essayant de tétier quand sa mère se mettait de côté. Malheureusement, la mère n'avait pas de lait : elle est morte depuis lors dans les convulsions. A partir de ce moment, le jeune phoque a été nourri par M. Bartlett avec du lait et une petite quantité d'huile de foie de morue, administrée au moyen d'un biberon. Le jeune phoque avait à sa naissance trente-deux pouces de long et pesait dix livres.

— La commission française instituée pour les études du tunnel qui doit relier la France à l'Angleterre a reçu communication des premiers travaux géologiques exécutés par les ingénieurs anglais sur les terrains que couvrent les eaux du détroit. Les sondages sont également terminés, et tout prouve qu'une solution, dans un sens ou dans un autre, est prochaine. *(International.)*

Archives PF-Messager-22/05/1869

VARIÉTÉS

LA NAISSANCE DE L'HOMME

D'après les Védas (1)

Réhabilitation de la femme.

Parcourez toute la pointe orientale de l'Inde et l'île de Ceylan, où la tradition s'est conservée dans toute sa pureté ; interrogez l'Indou dans son humble paillotte, ou le brahme dans le temple, tous vous rediront cette légende de la création de l'homme, telle que nous allons la relater ici d'après le Veda. Dans le Bagaveda-Gita, Christna la rappelle en quelques paroles à son disciple et fidèle collaborateur Ardjouna, et à peu près dans les mêmes termes... Les passages entre guillemets sont de simples traductions du texte.

La terre était couverte de fleurs ; les arbres ployaient sous les fruits ; des milliers d'animaux prenaient leurs ébats dans les plaines et dans les airs ; les éléphants blancs se promenaient paisiblement dans l'ombrage des forêts gigantesques, et BRAHMA (DIEU RÉVÉLÉ ET AGISSANT, DIEU CRÉATEUR) comprit que le moment était venu de créer l'homme qui devait habiter ce séjour.

Il tira de la grande âme, de la pure essence, un germe de vie, dont il anima deux corps qu'il fit mâle et femelle, c'est-à-dire propres à la reproduction, comme les plantes et les animaux, et il leur donna l'*ahancara*, c'est-à-dire la conscience et la parole, ce qui les rendit supérieurs à tout ce qui avait déjà été créé, mais inférieurs aux Devas et à Dieu.

Il distingua l'homme par la force, la taille et la majesté, et le nomma ADIMA (en sanscrit LE PREMIER HOMME).

La femme reçut en partage la grâce, la douceur et la beauté, et il la nomma HÉVA (en sanscrit CE QUI COMPLÈTE LA VIE).

En effet, en donnant une compagne à Adima, le Seigneur complétait la vie qu'il venait de lui donner, et en posant ainsi les bases de l'humanité qui allait naître, il proclamait l'égalité de l'homme et de la femme sur la terre et dans le ciel — principe divin qui a été plus ou moins méconnu par les législations anciennes et modernes, et que l'Inde n'abandonna que par l'influence délétère des prêtres, lors de la révolution brahmanique.

Le Seigneur donna alors à Adima et à sa femme Héva l'antique Taprobane des anciens, l'île de Ceylan, pour habitation, île bien digne, par son climat, ses produits et sa splendide végétation, d'être le paradis terrestre, le berceau du genre humain. C'est encore aujourd'hui la plus belle perle de la mer des Indes.

« Allez, leur dit-il, unissez-vous, et produisez des êtres qui seront votre image vivante sur la terre, des siècles et des siècles après que vous serez revenus à moi. Moi, seigneur de tout ce qui existe, je vous ai créés pour m'adorer pendant toute votre vie, et ceux qui auront foi en moi partageront mon bonheur après la fin de toutes choses. Enseignez cela à vos enfants ; qu'ils ne perdent jamais mon souvenir, car je serai avec eux tant qu'ils prononceront mon nom. »

Puis il défendit à Adima et à Héva de quitter Ceylan, et il continua en ces termes :

« Votre mission doit se borner à peupler cette île magnifique, où j'ai tout réuni pour votre plaisir et votre commodité, et à répandre mon culte dans le cœur de ceux qui vont naître. Le reste du globe est encore inhabitable. Si plus tard le nombre de vos enfants s'accroît tellement que ce séjour ne soit plus suffisant pour les contenir, qu'ils m'interrogent au milieu des sacrifices, et je ferai connaître ma volonté. »

Ceci dit, il disparut.

« Alors Adima se retournant vers sa jeune femme, il la regarda... Son cœur bondit dans sa poitrine à la vue d'une aussi parfaite beauté... Elle se tenait debout devant lui, souriant dans sa virginale candeur, palpitante de désirs inconnus ; ses grands cheveux se déroulaient en se tordant autour de son corps, enlaçant dans leurs spirales capricieuses et son pudique visage et ses seins nus que l'émotion commençait à soulever.

« Adima s'approcha d'elle, mais en tremblant... Au loin le soleil allait disparaître dans l'Océan ; les fleurs des bananiers se relevaient pour aspirer la rosée du soir ; des milliers d'oiseaux au plumage varié murmuraient doucement au sommet des tamariniers et des palmistes ; les lucioles phosphorescentes commençaient à voltiger dans les airs, et tous ce bruits de la nature montaient jusqu'à Brahma, qui se réjouissait dans sa demeure céleste.

« Adima se hasarda alors à passer la main dans la chevelure parfumée de sa compagne ; il sentit comme un frisson parcourir le corps d'Héva, et ce frisson le gagna... Il la saisit alors dans ses bras et lui donna le premier baiser, en prononçant tout bas ce nom d'Héva qui venait de lui être donné... « Adima ! » murmura doucement la jeune femme en le recevant...

Et chancelante, éperdue, son beau corps se ploya sur les bras de son époux...

« La nuit était venue ; les oiseaux se taisaient dans les bois ; le Seigneur était satisfait, car l'amour venait de naître, précédant l'union des sexes.

« Ainsi l'avait voulu Brahma, pour enseigner à ses créatures que l'union de l'homme et de la femme sans l'amour ne serait qu'une monstruosité contraire à la nature et à sa loi...

« Adima et Héva vécurent pendant quelque temps dans un bonheur parfait ; aucune souffrance ne venait troubler leur quiétude ; ils n'avaient qu'à étendre la main pour cueillir aux arbres les fruits les plus savoureux ; ils n'avaient qu'à se baisser pour ramasser le riz le plus fin et le plus beau.

« Mais un jour une vague inquiétude commença à s'emparer d'eux : jaloux de leur félicité et de l'œuvre de Brahma, le prince des Rackchasas, l'esprit du mal, leur souffla des désirs inconnus. — Promenons-nous dans l'île, dit Adima à sa compagne, et voyons si nous ne trouverions pas un lieu plus beau encore que celui-ci.

« Héva suivit son époux ; ils marchèrent pendant des jours et des mois, s'arrêtant au bord des claires fontaines, sous les multipliants gigantesques qui leur cachaient la lumière du soleil... Mais à mesure qu'ils avançaient, la jeune femme se sentait saisie d'une terreur inexplicable, de craintes étranges. — Adima, disait-elle, n'allons pas plus loin ; il me semble que nous désobéissons au Seigneur. N'avons-nous pas déjà quitté le lieu qu'il nous a assigné comme demeure ? — N'aie point peur, répondit Adima ; ce n'est point là cette terre horrible, inhabitable, dont il nous a parlé.

« Et ils marchaient toujours...

« Ils arrivèrent enfin à l'extrémité de l'île de Ceylan. En face d'eux, ils virent un beau bras de mer peu large, et de l'autre côté une vaste terre qui paraissait s'étendre à l'infini ; un étroit sentier formé de rochers [illegible] ce continent inconnu.

« Les deux voyageurs s'arrêtèrent émerveillés : la contrée qu'ils apercevaient était couverte de grands arbres ; des oiseaux aux mille couleurs voltigeaient au milieu du feuillage. — Voilà de belles choses, dit Adima, et quels bons fruits ces arbres doivent porter ! Allons les goûter, et si ce pays est préférable à celui-ci, nous y planterons notre tente.

« Héva, tremblante, supplia Adima de ne rien faire qui pût irriter le Seigneur contre eux. — Ne sommes-nous pas bien en ce lieu ? Nous avons de l'eau pure, des fruits délicieux ; pourquoi chercher autre chose ? — Eh bien ! nous reviendrons, dit Adima. Quel mal peut-il y avoir à visiter ce pays inconnu qui s'offre à nos yeux ?

« Et il s'approcha des rochers. Héva le suivit en tremblant.

« Il prit alors sa femme sur ses épaules et se mit à traverser l'espace qui le séparait de l'objet de ses désirs.

« Dès qu'ils eurent touché la terre, un bruit épouvantable se fit entendre : arbres, fleurs, fruits, oiseaux, tout ce qu'ils apercevaient de l'autre bord disparut en un instant ; les rochers sur lesquels ils étaient venus s'abîmèrent dans les flots ; seuls quelques rocs aigus continuèrent à dominer la mer, comme pour indiquer le passage que la colère céleste venait de détruire. »

Ces rochers qui s'élèvent dans l'Océan indien, entre la pointe orientale de l'Inde et l'île de Ceylan, sont encore aujourd'hui connus dans le pays sous le nom de PALAM ADIMA, c'est-à-dire Pont d'Adam.

Lorsque les vapeurs qui se rendent en Chine et dans l'Inde ont dépassé les Maldives, le premier point de la côte indoue qu'ils aperçoivent est un sommet bleuâtre souvent couronné de nuages et qui s'élève majestueusement du sein des eaux. C'est du pied de cette montagne que, suivant la tradition, le premier homme partit pour aller aborder sur la côte de la grande terre. Depuis les temps les plus reculés, cette montagne porte le nom de PIC D'ADAM, et c'est encore sous ce nom que la science géographique moderne la désigne.

Fermons cette parenthèse pour continuer notre récit.

« La végétation qu'ils avaient aperçue de loin n'était qu'un mirage trompeur, suscité par le prince des Rackchasas pour les amener à la désobéissance.

« Adima se laissa tomber en pleurant sur le sable nu, mais Héva vint à lui et se jeta dans ses bras en lui disant : — Ne te désole point ; prions plutôt l'auteur de toutes choses de nous pardonner.

« Comme elle parlait ainsi, une voix se fit entendre dans la nue, qui laissa tomber ces mots :

« — Femme, tu n'as péché que par amour pour ton mari, que je t'avais commandé d'aimer, et tu as espéré en moi. Je te pardonne et à lui aussi à cause de toi ! Mais vous ne rentrerez plus dans ce lieu de délices que j'avais créé pour votre bonheur. Par votre désobéissance à mes ordres, l'esprit du mal vient d'envahir la terre... Vos fils, réduits à souffrir et à travailler la terre par votre faute, devien-

(1) Sous le rapport de l'authenticité, les VEDAS (en sanscrit ÉCRITURE SAINTE) ont incontestablement le pas sur les ouvrages les plus anciens. Ces livres sacrés qui, suivant les brahmes, renferment la parole de Dieu révélée à ses créatures, étaient en honneur dans l'Inde bien avant que la Perse, l'Asie Mineure, l'Egypte et l'Europe ne fussent colonisées et habitées.

On ne peut, dit le célèbre indianiste William Jones, refuser aux Vedas l'honneur de l'antiquité la plus reculée. Mais quelle est l'époque où ils furent composés ? Quel en est l'auteur ? Nous avons beau remonter aux temps les plus reculés, interroger les annales antiques du genre humain, il nous est impossible de résoudre ces questions ; tout est muet à cet égard. Quelques auteurs en font remonter la composition aux premières périodes après le cataclysme ; mais, d'après les brahmes, ils sont antérieurs à la création ; ils ont été, comme dit le Sama-Veda, formés de l'âme de celui qui existe par lui-même, et c'est Brahma qui les a révélés aux hommes.

Les Vedas sont au nombre de quatre : le Ritch-Veda, le Sama-Veda, le Yadjou-Veda, et l'Atharva-Veda. Seuls quelques fragments de ces livres ont été traduits et livrés à la connaissance du monde savant. Avant peu, une traduction anglaise, due aux soins de la société asiatique de Calcutta, permettra de les lire et de les étudier dans leur ensemble. — (*La Bible dans l'Inde*, pp. 51-52.)

Archives PF-Messager-22/05/1869

[illegible] mauvais et m'oublieront. Mais j'enverrai Vischnou, qui s'incarnera dans le sein d'une femme, et leur apportera à tous l'espoir de la récompense dans une autre vie, et le moyen, en me priant, d'adoucir leurs maux.

« Ils se levèrent consolés, mais désormais ils durent se soumettre à un dur labeur pour obtenir leur nourriture de la terre. »

Quelle grandeur et quelle simplicité dans cette légende indoue, et en même temps quelle logique !

Le rédempteur Christna naîtra d'une femme pour récompenser Héva de n'avoir ni désespéré de Dieu, ni eu l'idée du premier péché, dont elle ne fut complice que par affection pour celui que le Créateur lui avait ordonné d'aimer.

Cela est beau et consolant !

Voilà la véritable ÈVE, et on conçoit qu'une de ses filles puisse être plus tard la mère d'un rédempteur.

. . . .

(*La Bible dans l'Inde*, par M. L. Jacolliot.)

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du vendredi 14 au jeudi 20 mai inclus.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

17 *mai*. Goël. du Protect. *Margaret*, de 12 ton., pat. Riki, ven. de Borabora en 9 jours.
18 *mai*. Goël du Protect. *Daniel Snow*, de 16 ton., cap. Smith, venant de Moorea en 1 jour.
18 *mai*. Goël. du Protect. *Annie Laurie*, de 47 ton., cap. McMillan, ven. de Tetiaroa en 1 jour.

NAVIRE DE GUERRE SORTI.

20 *mai*. Transport à voiles *Chevert*, commandé par M. Gardarein-Freytet, lieutenant de vaisseau, all. à .....; 47 passagers.

CÔTRE LOCAL SORTI.

18 *mai*. Côtre local *Rusé*, de 41 ton., pat. Leguen, all. à Atimaono.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

15 *mai*. Goël. du Protect. *Daniel Snow*, de 16 ton., cap. Smith, all. à Moorea.
19 *mai*. Goël. du Protect. *Margaret*, de 12 ton., pat. Riki, all. à Atimaono.

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

3 *avril*. Transport à voiles *Euryale*, commandé par M. Parrayon, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

8 *décembre* 1868. Trois-mâts-barque du Prot. *Norman*, de 406 ton., capitaine Schneider.
18 *mai* 1869. Goël. du Protect. *Annie Laurie*, de 47 ton., cap. McMillan.
18 *mai*. Goël. du Protect. *Daniel Snow*, de 16 ton., cap. Smith.

AVIS IMPORTANT.

M. Hoare, photographe, a l'honneur d'informer le public qu'il a l'intention de quitter la colonie par la première occasion, et il a cru devoir réduire les prix ;

SAVOIR :

Portraits pour cabinet, chaque... 5 fr.
Portraits sur verre, d°.......... 3
Cartes de visite, 1/2 douzaine... 15

Prix ordinaires pour les enfants.

Paysages à vendre :

3 pour.................... 5 fr.

147-8mai-2 C. B. HOARE.

IMPORTANT NOTICE.

Mr. Hoare, photographer, desires to call public's attention to his intention of leaving this island by the first opportunity, and has therefore reduced the prices ;

VIZ :

Cabinet portraits, each........ 1 doll.
Glass pictures, d°............. 60 cts.
Cartes de visite, 1/2 dozen.... 3 doll.

Usual prices for children.

Views always on hands :

3 for.................... 1 dollar.

C. B. HOARE.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

ENREGISTREMENT DE TERRES. — TOMITE RAA FENUA.

L'indienne Poheha a Tuahine, domiciliée à Papara, et dûment autorisée par son mari, est dans l'intention de faire inscrire en son nom les terres Toropaia, Purau, Pauma, Tepuaiti et Taupirirau, sises dans le district de Paea et enregistrées sous les n°s 742, 765, 766, 767 et 774, au nom de son père Tuahine a Papa, décédé.

158-22mai-1

Te opua nei te vahine ra o Poheha a Tuahine, e tia i Papara, e mai te faatia hia mai e te tane, i te tomite i tona ioa i nia i te mau fenua ra o Toropaia, Purau, Pauma, Tepuaiti e Taupirirau, te vai i roto i te mataeinaa ra i Paea, e tei tomite hia i te mau n° 742, 765, 766, 767 e te 774, i te ioa o te metua tane o Tuahine a Papa, i pohe ae nei.

L'indigène Teutaa a Haerehoe, demeurant à Paea, est dans l'intention de faire inscrire en son nom les terres Tiaraaoputu, Tepuahia et Punavai, sises dans le district de Paea, et enregistrées sous les n°s 219, 220 et 221, au nom de son oncle Puni a Paria, décédé.

Te opua nei Teutaa a Haerehoe, e tia i Paea, i te tomite i tona ioa i ma i te mau fenua ra o Tiaraaoputu, Tepuahea e Punavai, te vai i roto i te mataeinaa ra i Paea, e tei tomite hia i te mau n° 219, 220 e te 221, i te ioa o te metua Puni a Paria, i pohe ae nei.

159-22mai-1

L'indigène Tuaira a Mamaava, demeurant à Paea, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Papauri, sise dans le district de Paea et enregistrée sous le n° 1082, au nom de son fils, décédé.

Te opua nei Tuaira a Mamaava, e tia i Paea, i te tomite i tona ioa i nia i te tapu fenua ra o Papauri, te vai i roto i te mataeinaa ra i Paea, e tei tomite hia i te n° 1082, i te ioa o te tamaiti, i pohe ae nei. 160

L'indigène Teupootebaruru a Pubia, demeurant à Paea, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Tepihaa, sise dans le district de Paea et enregistrée sous le n° 632, au nom de sa sœur Aroë a Teupootebaruru, décédée.

Te opua nei Teupootebaruru a Pubia, e tia i Paea, i te tomite i tona ioa i nia i te tapu fenua ra o Tepihaa, te vai i te mataeinaa ra o Paea e tei tomite hia i te n° 632, i te ioa o te tuahine o Aroë a Teupootebaruru, i pohe ae nei. 161-22mai-1

L'indigène Mahana a Raimae, demeurant à Papara, est dans l'intention de faire inscrire en son nom les terres Atitao, Papatiti, Tepuumoremore et Vaiaina, sises dans le district de Paea et enregistrées sous les n°s 575, 773, 775 et 779, au nom de sa sœur Tau a Tahee, décédée.

Te opua nei Mahana a Raimae, e tia i Papara, i te tomite i tona ioa i nia i te mau fenua ra o Atitao, Papatiti, Tepuumoremore e Vaiaina, te vai i roto i te mataeinaa ra i Paea e tei tomite hia i te mau n° 575, 773, 775 e 779, i te ioa o te tuahine o Tau a Tahee, i pohe ae nei. 162-22mai-1

VENTE OU LOCATION DE TERRES.—HOO RAA E TE TARAHU RAA FENUA

L'indigène Teave a Faaraoa, demeurant à Punaauia, est dans l'intention de vendre à Viria a Teraitoatea la terre Tepahutai, sise dans le district de Punaauia et inscrite au n° 152, livre 2.

Te opua nei Teave a Faaraoa, e tia i Punaauia, i te hoo atu na Viria a Teraitoatea i te fenua ra o Tepahutai, te vai i te mataeinaa ra i Punaauia e tei tomite hia i te n° 152, puta 2. 163-22mai-1

L'indienne Rooino a Numera, demeurant à Faaa, dûment autorisée par son mari, est dans l'intention de vendre à Fainau a Taiava la terre Tiatere, sise dans le district de Faaa et inscrite sous le n° 272.

164-22mai-1

Te opua nei te vahine ra o Rooino a Numera, e tia i Faaa, mai te faatia hia mai e te tane, i te hoo atu la Fainau a Taiava i te tapu fenua ra o Tiatere, te vai i roto i te mataeinaa ra i Faaa e tei tomite hia i te n° 272.

M. DROLLET ACHÈTE LES FLACONS VIDES A FRUITS, en verre blanc, un franc pièce. 29-6fév-tf

Dépôt de gelée de goyaves de la manufacture S. Drollet, chez DEXTER, rue de la Petite Pologne. Gros et détail.

Guava Jelly, manufactured by S. Drollet. Depot at DEXTER'S, Poland street. Wholesale and retail. 28-6fév-ft

Paquebots-Poste Français.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

Service de Saint-Nazaire à Colon-Aspinwall

AVEC ESCALES A FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE) ET A SAINTE-MARTHE (ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE).

Correspondances à l'isthme de Panama avec les Paquebots des compagnies desservant l'Amérique Centrale et le Pacifique.

Départs de SAINT-NAZAIRE le 8 de chaque mois,
Et d'ASPINWALL le 2.

Billets de passage et Connaissements directs de Saint-Nazaire à San-Francisco, et réciproquement.

Prix du passage

De San Francisco à Saint-Nazaire et vice versa, non compris le transit de l'isthme de Panama.

	Dollars.
Premières cabines, chambres extérieures	347 50
Premières cabines, chambres intérieures	320 00
Secondes	283 75
Entrepont	174 37

Déduction de 25 pour 100 sur les billets d'aller et de retour bons pour une année.

S'adresser à San Francisco :

A M. ELDRIDGE, Agent de la Pacific Mail S. S. Co., pour délivrance des billets et connaissements ;

A M. ABEL GUY, correspondant de la Compagnie Générale Transatlantique, pour renseignements et informations.

Compagnie da la Malle du Pacifique.

DE SAN FRANCISCO A NEW-YORK.

Transport de la Malle des États-Unis.

Quitte le wharf de la rue Folsom à 11 heures du matin, aux dates suivantes pour PANAMA, correspondant, par le chemin de fer de Panama, avec un des splendides steamers de la Compagnie d'ASPINWALL pour NEW YORK :

Les 10, 18 et 30 de chaque mois de 30 jours ;
Les 10, 19 et 30 de chaque mois de 31 jours.

Les départs du 18 ou 19 correspondent avec le steamer de la Compagnie française transatlantique pour Saint-Nazaire, et le steamer anglais pour l'Amérique du Sud.

Les départs du 10 correspondent avec le steamer anglais pour Southampton et le steamer de la P. R. R. Compagnie pour l'Amérique Centrale.

Lit assuré pour toute la traversée aux passagers de cabine. Bagage enregistré pour tout le voyage — 100 livres allouées à chaque adulte.

Un chirurgien expérimenté toujours à bord. Soins et médecines administrés sans frais.

Des passages entiers pour Liverpool par la « Inman Line » peuvent être obtenus à l'office de la P. M. S. S. Co., à San Francisco.

Quand les 10, 19 et 30 tombent un dimanche, les vapeurs partent le samedi qui précède ; quand le 18 tombe un dimanche, les vapeurs partent le lundi suivant.

Le steamer quittant San Francisco le 10, touche à Manzanillot. Touchet nous à Acapulco.

EN VENTE AU BUREAU DE LA POSTE AUX HEURES d'ouverture :

LE MESSAGER DE TAHITI, feuille hebdomadaire, paraissant tous les samedis à 3 heures du soir. Prix du numéro. . . . . 0 fr. 50

PRIX DE L'ABONNEMENT :		PRIX DES ANNONCES :	
Par an	18 fr. 00	Pour les 20 premières lignes, la ligne.	0 fr. 50
Six mois	10 00	Au-dessus de 20 lignes, la ligne	0 25
Trois mois	6 00	Annonces renouvelées, moitié prix.	

(Les demandes d'abonnement et les annonces doivent être adressées au bureau de la poste, ainsi que les divers travaux d'imprimerie à exécuter pour le compte des particuliers.)

LE BULLETIN OFFICIEL DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE. Prix, le numéro. . . . . 1 fr. 00

(Les conditions d'abonnement sont les mêmes que pour le *Messager*.)

PAPEETE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

Archives PF-Messager-22/05/1869